



NOTE SUR L'ENQUÊTE BPS À MADAGASCAR

Des cicatrices persistantes et une reprise incertaine

© 2022 The International Bank for Reconstruction and Development/THE WORLD BANK
1818 H Street NW
Washington, DC 20433
USA
All rights reserved

Photos: Unsplash and Shutterstock.

Remerciements

La note sur l'impact du COVID-19 sur les activités des entreprises a été préparée par : une équipe de la Banque mondiale conduite par Cristian Quijada Torres (Spécialiste Principal en Développement du Secteur Privé, EAEF2) et composée de Nicolo Dalvit (Young Professional, ETIIC), Fanjaniaina Prisca Mamitiana (Spécialiste en Développement du Secteur Privé, EAEF2), Serge Radert (Consultant, EAEPV), Diana Styvanley (Responsable Communication, ECRAE), Eva Lovaniaina Ramino (Assistante d'équipe, AEMMG) ; et une équipe de l'INSTAT conduite par Directeur des Statistiques Economiques), Asinabo Jajôro Randrianady (Cadre Analyste), Heritiana Rafenomanana (Analyste), Francis Christian Jean Ravoahangilalao (Responsable Communication), Razafindralambo Mialitiana Razafimahaleo (Analyste) et Randrianalisoa Francis (Analyste). Conception et mise en page par Cybil Maradza.

Le travail a été réalisé sous la supervision et les conseils de Marie-Chantal Uwanyiligira (Country Manager, AFMMG) et Douglas Pearce (Practice Manager, EAEF2).

Contenu

Remerciementsiii

Points clés à retenirv

Recommandations pour une reprise plus forte1

Contexte du pays2

L'enquête BPS3

Impact sur l'activité des entreprises4

Fonctionnement des entreprises4

Ventes6

Approvisionnement7

Conditions financières8

Attentes et incertitude quant à l'avenir9

Attentes9

Incertitude10

Croissance passée et attentes pour l'avenir11

Ajustements des entreprises12

Emploi12

Technologie et changements dans le fonctionnement13

Politiques14

Annexe: Différences entre les tours de la BPS16

FIGURES

Figure 1: Situation des entreprises en termes d'ouverture4

Figure 2: Variations des ventes6

Figure 3: Variations des ventes par taille6

Figure 4: Part des entreprises ayant annulé des commandes en raison de perturbations des chaînes d'approvisionnement et valeur moyenne des commandes annulées7

Figure 5: Nombre de semaines de coûts de fonctionnement couvertes par les ressources actuelles8

Figure 6: Principales difficultés d'accès au financement externe telles que déclarées par les entreprises interrogées8

Figure 7: Risque de faillite et incapacité à prendre en charge les coûts9

Figure 8: Attentes en matière de croissance des ventes à l'avenir10

Figure 9: Perception de l'incertitude en ce qui concerne la croissance des ventes à l'avenir11

Figure 10: Corrélation entre la croissance passée, la croissance future attendue et l'incertitude quant à l'avenir11

Figure 11: Variations de l'emploi total depuis le début de la pandémie12

Figure 12: Adoption des technologies numériques et COVID-1913

Figure 13: Adoption de nouveaux produits et COVID-1913

Figure 14: Couverture et perception de l'efficacité des politiques d'accompagnement du gouvernement face à la COVID-1914

Figure 15: Principales raisons qui font que les entreprises n'ont pas reçu d'aide publique pour la COVID-1914

Figure 16: Formes les plus courantes d'aide publique aux entreprises15

Points clés à retenir

Les trois vagues de COVID-19 qui ont frappé Madagascar ont gravement affecté l'économie du pays. La pandémie a mis le secteur du tourisme à l'arrêt, a perturbé les chaînes d'approvisionnement et a contraint le gouvernement à adopter des mesures restrictives qui ont freiné l'activité économique. Face à cette crise sans précédent, le secteur privé du pays s'est efforcé de s'adapter au nouveau contexte. Alors que le pays entamait sa lutte contre la propagation du virus, les entreprises ont réduit leurs activités, ont fermé partiellement ou temporairement, mais ont progressivement repris leurs activités depuis. Néanmoins, certains signes indiquent que la longue crise a affaibli la résilience du secteur privé malgache, laissant les entreprises locales dans une position de vulnérabilité. Alors que le pic de la crise semble être passé, la reprise économique reste incertaine. L'impact de la crise de la guerre en Ukraine aggraverait cette incertitude avec la hausse du cours de la plupart des matières premières à l'échelle mondiale, y compris les cours du carburant sur les marchés internationaux.

Cette note s'appuie sur les trois séries d'Enquêtes sur l'impact du COVID-19 sur les activités des entreprises (connues sous le nom de *Business Pulse Surveys* ou BPS en anglais) mises en place à Madagascar entre juin 2020 et décembre 2021 pour évaluer l'impact de la pandémie sur les entreprises malgaches.

- **L'activité du secteur privé s'est redressée depuis le début de la pandémie mais n'a pas encore atteint son niveau d'avant la crise, en particulier en ce qui concerne les micro et petites entreprises.** Après avoir
- connu une forte baisse des ventes et de l'emploi au début de la pandémie, le secteur privé malgache s'est progressivement redressé. Les ventes se sont redressées rapidement entre mai et juillet 2020 mais ont peu évolué depuis. L'emploi s'est redressé plus progressivement. Bien qu'il y ait eu des gains nets, les ventes et l'emploi restent néanmoins inférieurs à leurs niveaux d'avant la pandémie- à 19.5 pour cent et 3.1 pour cent respectivement.
- **Les entreprises sont de plus en plus confiantes par rapport à une croissance future, mais il reste une forte incertitude.** Alors que les entreprises interrogées dans l'enquête BPS-1 (juin-juillet 2020) et l'enquête BPS-2 (décembre 2020-février 2021) restaient pessimistes quant à leurs perspectives de croissance à l'avenir, en décembre 2021 (BPS-3), les entreprises en moyenne s'attendaient à une croissance de 9.2 pour cent dans les 6 prochains mois de l'enquête. Ce regain de confiance dans le futur s'est toutefois accompagné d'une montée de l'incertitude, ce qui indiquerait que si les entreprises sont de plus en plus optimistes, l'économie reste néanmoins très imprévisible.
- **Alors que l'économie est en train de se redresser, les entreprises demeurent dans une position fragile à cause de la pandémie.** Depuis février 2021, la situation financière des entreprises malgaches s'est détériorée (avec les sources de financement extérieures pouvant couvrir uniquement 2,2 semaines des coûts opérationnels), signe que la crise actuelle et sa longue durée

sont en train d'affaiblir leur résilience. La capacité des entreprises locales à faire face à cette longue pandémie est davantage affectée par une détérioration des liens dans les chaînes d'approvisionnement actuellement. Si la situation actuelle persiste, cette fragilité pourrait contraindre un nombre croissant d'entreprises à fermer définitivement, ce qui retarderait davantage la perspective d'une reprise complète. Les secteurs du bâtiment, du tourisme, du transport et du commerce affichent la plus forte baisse de l'emploi total par rapport à janvier 2020, tandis que l'emploi reste à peu près à ses niveaux d'avant la pandémie dans l'agriculture, les TIC et les autres services.

- **Les entreprises, en particulier les petites et micro-entreprises, estiment que les politiques destinées à les soutenir pendant la pandémie ont été inefficaces.** Alors que la pandémie a durement touché la majeure partie de l'économie, seules 10.8 pour cent des entreprises interrogées ont reçu une aide publique. Parmi elles, 60 pour cent estiment que cette aide a été inefficace. Ces chiffres montrent bien que le secteur privé malgache estime que la réponse du gouvernement malgache à la pandémie a été insuffisante et impliquent que le gouvernement devrait améliorer sa capacité institutionnelle à mieux réagir face aux crises futures.



NOTE SUR L'ENQUÊTE BPS À MADAGASCAR

Des cicatrices persistantes et une reprise incertaine

Recommandations pour une reprise plus forte

Alors que des incertitudes subsistent en rapport aux impacts de la crise de la guerre en Ukraine, notamment en ce qui concerne la hausse des prix des denrées alimentaires et des intrants en général, et alors que le pays tente de revenir à un contexte normal d'avant la pandémie tout en devant faire face aux nouveaux défis posés par la crise de la guerre en Ukraine, cette note met en avant des actions que le gouvernement devrait entreprendre :

- **Accélérer la campagne de vaccination.** Le taux de vaccination à Madagascar est parmi le plus bas en Afrique. L'accélération de la campagne de vaccination permettrait de protéger les plus vulnérables et d'éviter de devoir adopter de nouvelles mesures de confinement à l'avenir. Les résultats de l'enquête BPS montrent qu'il peut coûter très cher au secteur privé malgache, qui est de plus en plus vulnérable, si le retour à la normalité d'avant la pandémie se fait attendre, notamment avec le risque de nouvelles mesures de confinement.
- **Limiter l'incertitude.** Les entreprises sont confrontées à une incertitude croissante quant à la reprise, ce qui peut limiter leur volonté à investir et peut ralentir davantage leur croissance. Bien que l'incertitude soit en partie liée à la nature même du virus de la COVID-19, le gouvernement devrait prendre des mesures - telles que la promotion de la vaccination - qui peuvent endiguer l'effet social et économique de la pandémie. Il devrait également réduire l'incertitude en rapport aux politiques.

En communiquant clairement ses plans pour soutenir la reprise et en établissant une feuille de route pour les futures réformes, il peut contribuer à réduire l'imprévisibilité des politiques et renforcer la confiance des entreprises en l'avenir.

- **Prendre des mesures pour améliorer les conditions financières des entreprises et faciliter la réduction des barrières à l'entrée.** Les entreprises se trouvent dans des conditions financières difficiles qui se dégradent à mesure que la crise se prolonge. Elles doivent également faire face à des perturbations des chaînes d'approvisionnement qui entraînent une augmentation des coûts et peuvent résulter en des annulations de commandes. Le gouvernement devrait envisager des mesures d'accompagnement supplémentaires, telles que des programmes de garantie élargis, pour alléger la charge qui pèse sur les entreprises viables confrontées à des problèmes d'accès au financement. Comme domaine d'intervention politique supplémentaire, il pourrait fournir des liquidités supplémentaires aux institutions de microfinance qui constituent une source importante de financement pour les MPME. Alors que la pandémie et la crise ukrainienne persistent et qu'il y a un ralentissement de la croissance mondiale, de nombreuses entreprises en difficulté pourraient devoir fermer en l'absence de mesures d'accompagnement du gouvernement. Le gouvernement devrait également faciliter les choses pour les start-ups et

nouvelles entreprises en réduisant les coûts monétaires et non monétaires de leur création et de leur enregistrement en entreprises formelles.

- **Faire mieux connaître les politiques d'accompagnement et améliorer la capacité institutionnelle du secteur public.** Les données du BPS indiquent que près d'un tiers des entreprises n'étaient pas au courant de l'existence des programmes d'accompagnement du gouvernement pendant la pandémie. Il est donc essentiel de renforcer la campagne de communication sur les mesures d'accompagnement disponibles pour améliorer la portée et l'efficacité des interventions actuelles et futures. L'amélioration de la capacité institutionnelle à concevoir et à mettre en

œuvre des mesures d'accompagnement publiques efficaces en temps voulu devrait également être une priorité pour le gouvernement et aiderait Madagascar à mieux répondre aux crises à l'avenir.

Les enquêtes BPS met également en évidence la nécessité de collecter régulièrement des données importantes et complètes sur le secteur privé à Madagascar - y compris des données fiscales administratives - qui peuvent compléter les informations recueillies par des enquêtes rapides comme les BPS. Ces données peuvent être essentielles pour évaluer l'état du secteur privé du pays et concevoir de meilleures politiques pour soutenir son développement et promouvoir son potentiel de création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

Contexte du pays

Madagascar a souffert des impacts de la COVID-19, le pays ayant été frappé par trois vagues de contamination depuis le début de la pandémie. L'état d'urgence a été déclaré une première fois en mars 2020 suite à la confirmation de trois cas importés.¹ Au pic de chacune des vagues, les nombres de contaminations quotidiennes atteignaient 614 (première vague), 1 201 (deuxième vague durant laquelle le variant Delta a particulièrement sévi), et 2 155 (dernière vague). Les taux de létalité sont passés de 1,4 pour cent à 2,1 pour cent. Au 25 avril, le pays enregistrait un nombre cumulatif de 64 152 cas au total tandis que le nombre de décès cumulés se chiffrait à 1 391. La campagne de vaccination a démarré en

mai 2021, mais n'a eu que peu de résultats à ce jour : seule 4 pour cent de la population totale est vaccinée, un taux parmi les plus bas d'Afrique. Néanmoins, des résultats relativement bons sont constatés dans certaines des plus grandes destinations touristiques du pays, les taux de vaccination atteignant 10,3 pour cent et 13,4 pour cent à Nosy Be et Sainte Marie, respectivement à fin Avril. Le gouvernement prévoit d'intensifier ses efforts pour toucher une plus grande partie de la population.

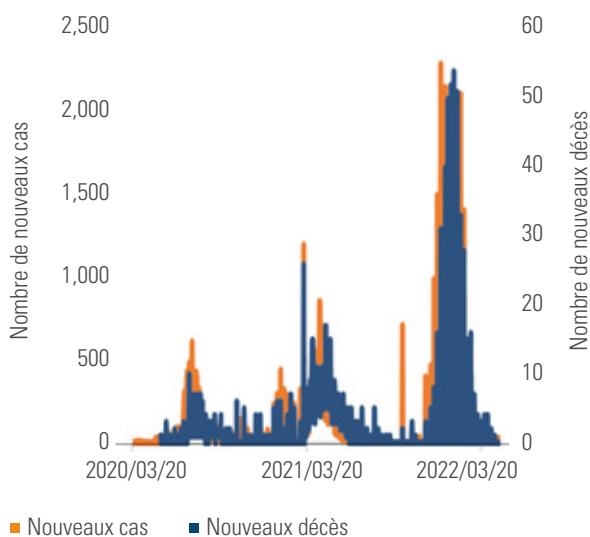
En réponse à la crise sanitaire, le gouvernement malgache a imposé des mesures de restriction pour limiter la propagation du virus et a mis en place un Plan multisectoriel d'urgence (PMDU). Les principales mesures mises en

¹ Décret 2020-359 du 21 mars 2020.

œuvre par le gouvernement pour endiguer la pandémie étaient en fonction de l'évolution de la situation sanitaire dans le pays et comprenaient : la mise en place de l'état d'urgence, un confinement total et partiel (en particulier pour les régions à taux de contamination élevés, tels qu'Analamanga), des heures de couvre-feu, des limites de fréquentation pour les rassemblements de personnes et la fermeture des frontières sauf pour les marchandises. Pour atténuer les impacts sociaux et économiques

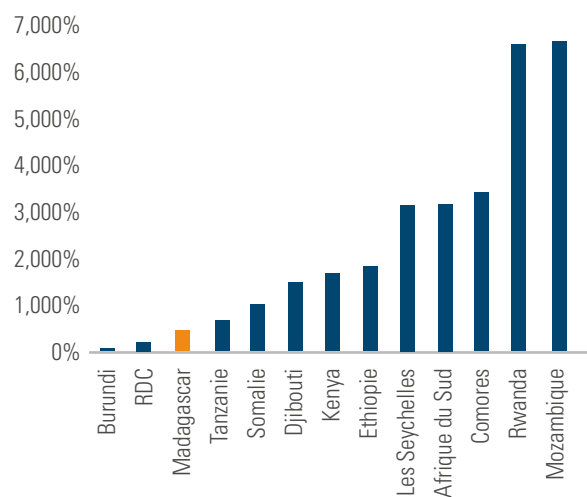
de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a mis en place le PMDU en juillet 2020.² Les mesures d'accompagnement du secteur privé comprenaient, à titre d'exemple, des mesures fiscales,³ des mécanismes de prêts pour les employés formels,⁴ des lignes de crédit, des formations et des mécanismes de cofinancement. À partir d'octobre 2021, les frontières ont été progressivement rouvertes aux passagers. A partir de mars 2022, le gouvernement a levé toutes les mesures de restriction dans le pays.

Nombre de nouveaux cas et de nouveaux décès par jour



Source : Our World in Data.

Taux de vaccination (en % de la population totale)



Source : Our World in Data.

L'enquête BPS

L'Enquête sur l'impact de la COVID-19 sur les activités des entreprises (connues sous le nom anglais *Business Pulse Survey* ou BPS) donne un aperçu de la manière dont les entreprises malgaches ont fait face à la crise de la COVID-19. Le BPS à Madagascar est une enquête auprès des entreprises, représentative au niveau national dans laquelle des informations sont collectées sur

divers aspects des caractéristiques, des activités et des attentes des entreprises quant à l'avenir. Trois séries d'enquête ont été menées dans le pays à ce jour. Dans le cadre de la première série (BPS-1) mis en œuvre entre juin et juillet 2020 pendant le confinement partiel à Madagascar, 943 entreprises ont été interrogées. Pour la deuxième série d'enquête (BPS-2), menée entre décembre 2020 et février 2021, 665 entreprises ont été à nouveau interrogées et 1 329 nouvelles entreprises ont été

² Le PMDU était structuré en trois piliers/objectifs : (i) lutter contre la propagation du virus et endiguer la pandémie ; (ii) venir en aide aux populations vulnérables et répondre efficacement à leurs besoins ; et (iii) protéger l'économie, préserver le capital humain et faciliter la reprise.

³ Il s'agit principalement report du paiement des impôts en particulier pour certains secteurs, y compris le secteur du tourisme.

⁴ « Tsinjo Fameno » : prêt sans intérêt pour les travailleurs du secteur formel.

ajoutées. La troisième série (BPS-3) a été menée entre novembre 2021 et décembre 2021 lors de la troisième vague de COVID-19 qui a frappé le pays, et a couvert un total de 2 155 entreprises, dont 1 311 avaient déjà été interrogées lors du deuxième tour. Le BPS à Madagascar fait partie d'un effort global de la Banque mondiale pour collecter des données sur le « pouls » du secteur privé à travers le monde alors qu'il fait face aux défis posés par la pandémie de COVID-19. Jusqu'à présent, l'enquête a été mise en œuvre dans 54 pays et continue d'éclairer les réponses des décideurs politiques face à la crise.

Séries du BPS	Période de collecte des données
BPS-1	Juin 2020 à juillet 2020
BPS-2	Décembre 2020 à février 2021
BPS-3	Novembre 2021 à décembre 2021

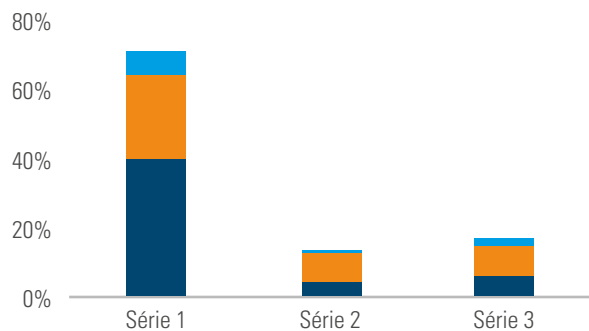
Impact sur l'activité des entreprises

Fonctionnement des entreprises

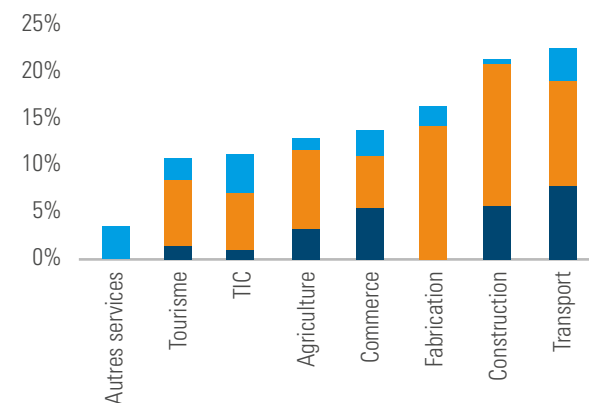
Bien qu'il y ait eu des gains nets par rapport aux débuts de la pandémie, la réouverture des entreprises a ralenti par rapport à ce qui a été rapporté lors du BPS-1. La part des entreprises qui ont rouvert complètement et sont pleinement opérationnelles a légèrement baissé, passant de 86 pour cent à 83 pour cent entre février 2021 et décembre 2021. Cette contraction s'explique principalement par une augmentation de la part des entreprises qui ne sont que partiellement ouvertes et par la part des entreprises qui ont définitivement mis fin à leurs activités. Si la réouverture partielle est probablement une conséquence de la troisième vague de COVID-19 qui a frappé le pays en novembre 2021 (Fig.1), la fermeture définitive pourrait être un signe de l'effet cumulé de la crise en cours sur les entreprises en difficulté, notamment une lente érosion de leur résilience. Malgré cette détérioration observée entre le BPS-2 et le BPS-3, la part des entreprises

ouvertes reste beaucoup plus importante par rapport à ce qui a été constaté lors du BPS-1 où, en raison du confinement partiel mis en place par le gouvernement, seules 27,5 pour cent des entreprises étaient entièrement ouvertes et 40 autres pour cent étaient partiellement ouvertes.

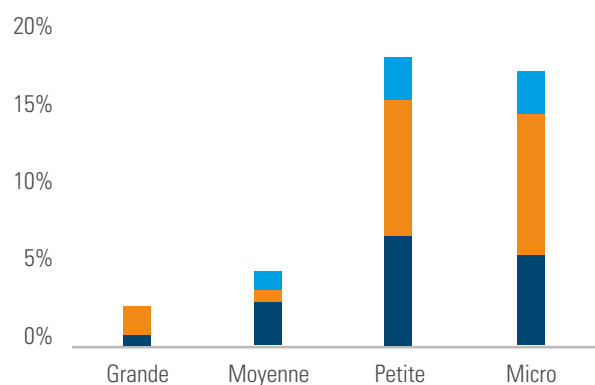
Figure 1 : Situation des entreprises en termes d'ouverture
Situation des entreprises (part)



Situation des entreprises (part)



Situation des entreprises par taille



■ Ouverture partielle ■ Fermeture temporaire
■ Fermeture définitive

Source : BPS-3, BPS-2 et BPS-1. Note : micro-entreprises (moins de 6 salariés), petites entreprises (entre 6 et 19 salariés), moyennes entreprises (entre 20 et 99 salariés), grandes entreprises (100 salariés ou plus).

La part des entreprises entièrement ouvertes reste plus faible dans les secteurs du bâtiment, du transport et des autres services ainsi que parmi les petites et micro-entreprises.

Seules 79, 78 et 80 pour cent des entreprises sont ouvertes dans le secteur du bâtiment, du transport et des autres services respectivement. D'autre part, le tourisme a montré des signes de reprise de l'activité avec environ 89 pour cent

des entreprises déclarant être entièrement ouvertes, la part la plus élevée parmi les grands secteurs pris en compte dans l'enquête BPS. Pour le BPS-3, la part des moyennes et grandes entreprises entièrement ouvertes dépasse de 12 à 16 points de pourcentage la part des micro et petites entreprises entièrement ouvertes, ce qui indiquerait que les petites entreprises continuent à avoir plus de mal face à la crise actuelle.

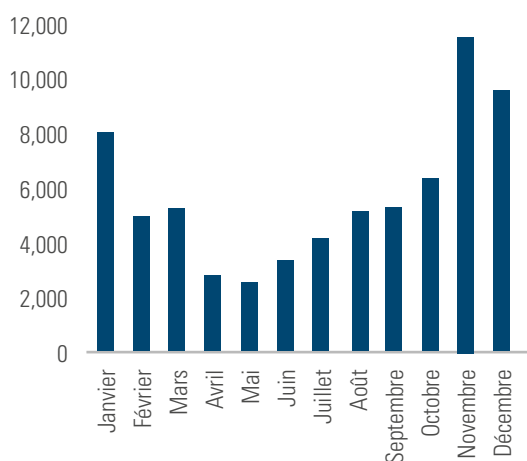
Des premiers signes positifs de reprise pour le secteur du tourisme ?

La réouverture progressive des frontières internationales de Madagascar a commencé au dernier trimestre de 2021, après plus d'un an et demi de fermeture.⁵ A partir de fin octobre 2021, les vols en provenance de La Réunion et de Maurice ont été autorisés, suivis par des vols limités en provenance d'Europe en novembre 2021.

La réouverture progressive s'est traduite par une tendance à la hausse du nombre de sièges disponibles à destination de Madagascar pendant la période d'enquête. Bien que la capacité de sièges en décembre 2021 ne représentait encore qu'une fraction

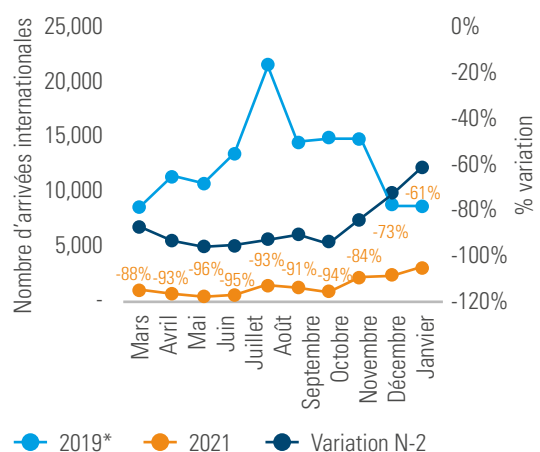
des niveaux antérieurs à la pandémie, cette tendance positive aurait créé une attente de reprise des ventes parmi les opérateurs touristiques et pourrait contribuer à expliquer la part plus élevée d'entreprises totalement ouvertes. En effet, à la fin de l'année 2021, les arrivées internationales ont atteint 39 % de leurs niveaux de 2019, ce qui indique les premiers signes positifs de reprise pour le secteur. La poursuite de la reprise pour les entreprises touristiques dépendra de la réouverture complète aux compagnies aériennes et de l'assouplissement des conditions d'entrée liées au COVID-19, conformément aux pratiques internationales.

Nombre de sièges pour Madagascar en 2021



Source : Ministère du Tourisme, ForwardKeys.

Arrivées internationales (ne sont pas inclus : les retours à domicile, les passagers en transit, les excursionnistes et les allers simples)



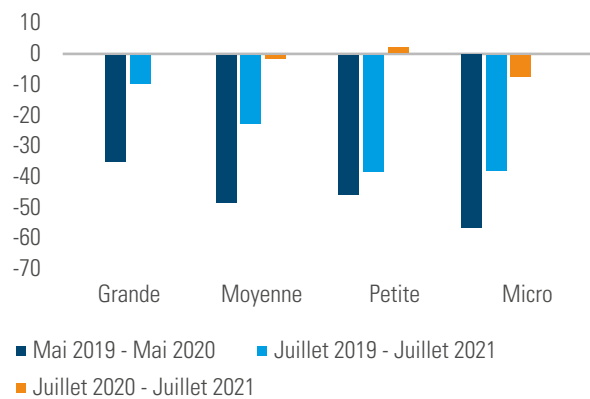
⁵ Pendant la fermeture, seuls les vols de fret et les vols spéciaux de rapatriement étaient autorisés.

Ventes

Alors que les ventes se sont partiellement remises de la baisse des premiers mois de la pandémie, il n'y a que peu de signes de reprise depuis juillet 2020. Les données montrent que les ventes totales des entreprises en juillet 2021 sont restées inférieures de 19,5 pour cent à celles de la même période en 2019. En termes de variations, les ventes entre juillet 2019 et juillet 2021 dépassent néanmoins de 10,1 points de pourcentage leur volume sur la période entre mai 2019 et mai 2020 où une forte baisse a été observée. Une grande partie de cette reprise s'est produite entre mai et juillet 2020, lorsque le confinement partiel imposé par le gouvernement a été levé. Depuis, le rebond de l'activité est lent, la variation totale des ventes entre juillet 2020 et juillet 2021 indique, en somme, une baisse de 0,3 pour cent. L'absence de reprise des ventes totales depuis juillet 2020 est particulièrement frappante si l'on considère que le 7 juillet 2020, le gouvernement a imposé un confinement strict qui a duré jusqu'en août, ce qui a probablement comprimé les ventes au cours du mois de référence.⁶

Le secteur des TIC constituant une grande exception, la plupart des secteurs de services restent fortement affectés par la pandémie. Le commerce, le transport et le bâtiment sont les secteurs qui ont connu la plus forte contraction des ventes. Le tourisme, le secteur qui a le plus souffert au début de la pandémie (avec une baisse de 61,5 pour cent des ventes entre mai 2019 et mai 2020 selon la BPS-1), a montré des signes de reprise entre

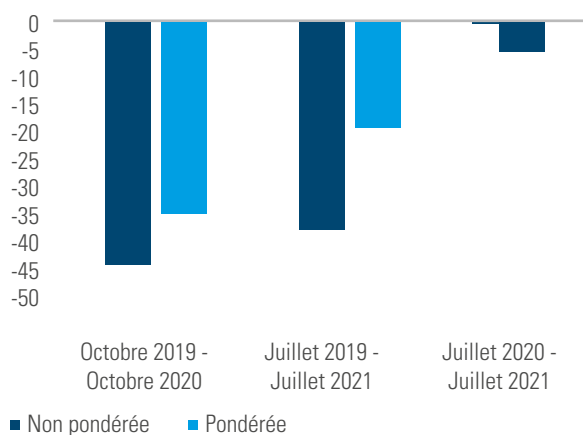
Figure.3 : Variations des ventes par taille



Source : BPS-3 et BPS-1. Remarque : la variation moyenne des ventes est définie comme la moyenne simple des variations des ventes sur l'ensemble des entreprises. Micro-entreprises (moins de 6 salariés), petites entreprises (entre 6 et 19 salariés), moyennes entreprises (entre 20 et 99 salariés), grandes entreprises (100 salariés ou plus).

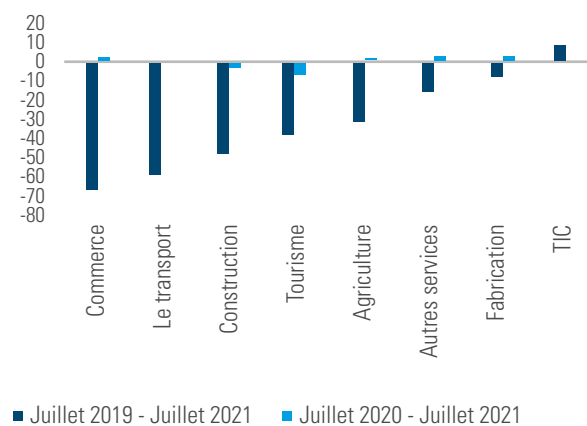
Figure 2 : Variations des ventes

Variations moyennes des ventes (en %)



Source : BPS-3 et BPS-1. Remarque : les variations totales sont calculées comme la variation moyenne en pourcentage des ventes pondérée par les ventes totales de l'année de référence.

Variations moyennes des ventes par secteur (en %)



⁶ Il se peut que certains effets/biais de rappel entrent en jeu ici. Par exemple, il se peut que des entreprises évoquent leurs ventes sur une période autour de juillet 2020 plutôt que de rappeler les ventes de ce mois précis.

mai et juillet 2020 mais a enregistré une nouvelle contraction entre juillet 2020 et juillet 2021. Les TIC et la fabrication sont les secteurs les moins affectés, la fabrication récupérant la majeure partie du volume des ventes perdues plus tôt pendant la crise. Les TIC sont le seul secteur qui a enregistré une croissance des ventes, peut-être en raison de l'augmentation de la demande pour ses services alors que les entreprises et la société en général se sont adaptées à la nouvelle réalité de la pandémie.

Les petites entreprises restent plus exposées à la crise, tandis que les grandes entreprises se sont remises plus rapidement du choc initial.

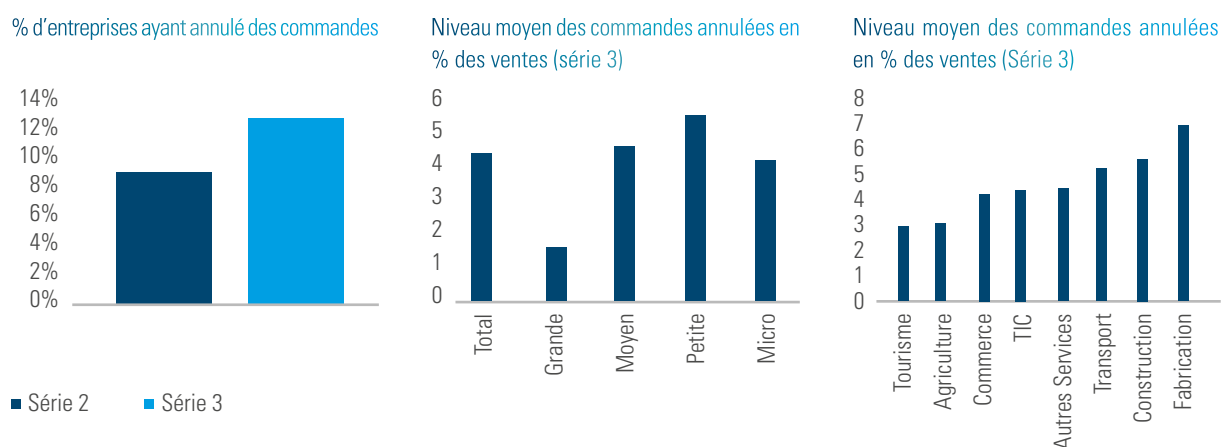
Les grandes entreprises se sont remises plus rapidement de la crise, les données BPS-3 montrant que la baisse moyenne des ventes pour cette catégorie d'entreprises a été de 9,4 pour cent entre juillet 2019 et juillet 2021. Cette baisse est inférieure de 26,8 points de pourcentage par rapport à la baisse moyenne de mai 2019 à mai 2020 rapportée dans la BPS-1. La crise, en revanche, continue d'affecter les micro et petites entreprises, les données montrant peu de signes de reprise de leurs ventes. En juillet 2021, les ventes moyennes des petites et micro-entreprises restaient inférieures de près de 40 pour cent par rapport à leur niveau de juillet 2019, ce qui montre que la crise de la COVID-19 affectait toujours fortement ces entreprises.

Approvisionnement

L'incidence des perturbations des chaînes d'approvisionnement sur les opérations des entreprises a été plus forte que ce qui a été observé lors de la BPS-2.

Au cours du mois de juillet 2021, 12,5 pour cent des entreprises interrogées avaient dû annuler certaines de leurs commandes en raison du manque d'approvisionnement, contre 8,9 au cours du mois d'octobre 2020 selon l'enquête BPS-2. La valeur moyenne des commandes annulées – prenant en compte les entreprises qui n'ont annulé aucune commande – s'élève à 4,3 pour cent de leurs ventes mensuelles en juillet 2021, soit 1,4 point de pourcentage de plus par rapport au mois d'octobre 2020. Les grandes entreprises font preuve d'une plus grande résilience face aux perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par la pandémie et, en juillet 2021, elles ont dû annuler des commandes qui, en moyenne, ne représentaient que 1,6 pour cent de leurs ventes mensuelles. Les données montrent que les perturbations des chaînes d'approvisionnement ont eu un impact plus important sur les entreprises opérant dans les secteurs de la fabrication, du bâtiment et du transport, tandis que le tourisme et l'agriculture étaient les moins exposés.

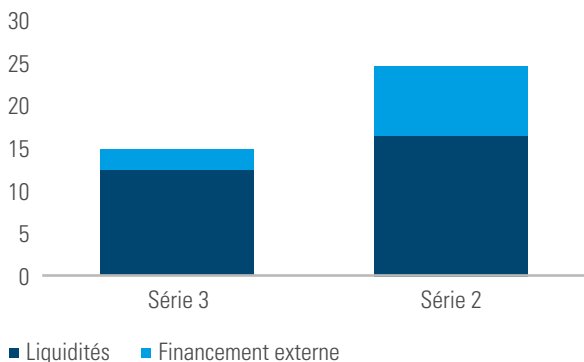
Figure 4 : Part des entreprises ayant annulé des commandes en raison de perturbations des chaînes d'approvisionnement et valeur moyenne des commandes annulées



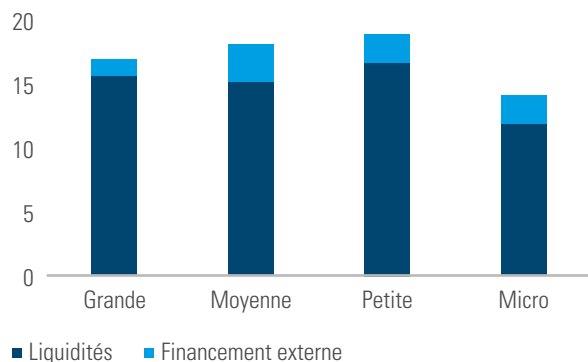
Source : BPS-3 et BPS-2. Remarque : la valeur moyenne des commandes annulées est calculée en attribuant une valeur de 0 aux entreprises qui ont déclaré n'avoir eu à annuler aucune commande. Micro-entreprises (moins de 6 salariés), petites entreprises (entre 6 et 19 salariés), moyennes entreprises (entre 20 et 99 salariés), grandes entreprises (100 salariés ou plus).

Figure 5 : Nombre de semaines de coûts de fonctionnement couvertes par les ressources actuelles

Nombre de semaines d'activité couvertes par les ressources actuelles



Nombre de semaines d'activité couvertes par les ressources actuelles (série 3)



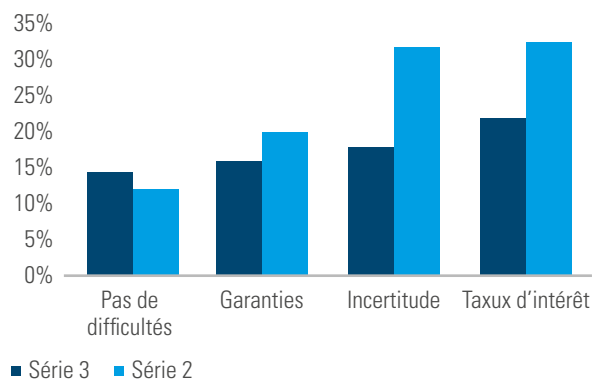
Source : BPS-3 et BPS-2. Note : micro-entreprises (moins de 6 salariés), petites entreprises (entre 6 et 19 salariés), moyennes entreprises (entre 20 et 99 salariés), grandes entreprises (100 salariés ou plus).

Conditions financières

Les conditions financières des entreprises se sont détériorées depuis le BPS-2 et restent particulièrement difficiles en ce qui concerne les micro-entreprises. En moyenne, les entreprises ont déclaré qu'elles pourraient couvrir leurs coûts de fonctionnement pendant un peu plus de 12 semaines en utilisant uniquement les liquidités qu'elles détenaient. C'est plus de quatre semaines de moins par rapport à au chiffre moyen avancé lors de la BPS-2, ce qui indiquerait que les entreprises parviennent de moins en moins à disposer de suffisamment de fonds de roulement pour financer leurs activités. La baisse de la disponibilité des liquidités s'accompagne d'une réduction de l'accès aux sources externes de financement. Les entreprises interrogées lors de la BPS-3 ont déclaré en moyenne qu'elles ne pouvaient couvrir que 2,2 semaines supplémentaires de coûts de fonctionnement en puisant dans les sources de financement externes disponibles, contre 7,9 semaines lors de la BPS-2. Ces chiffres indiquent qu'il y a de plus en plus de risques que les entreprises manquent de ressources pour couvrir leurs coûts de fonctionnement, et suggèrent donc que la persistance de la crise actuelle pourrait lentement éroder la résilience des entreprises à Madagascar, cette préoccupation étant particulièrement forte en ce qui concerne les micro-entreprises.

Les entreprises ont de plus en plus de difficultés à accéder à des sources de financement externes, l'incertitude du marché expliquant en très grande partie cette tendance. Seules 12 pour cent des entreprises interrogées lors du BPS-3 ont déclaré ne rencontrer aucune difficulté à accéder à des sources de financement externes, contre 14,2 lors du BPS-2. Lorsqu'on leur a demandé d'énumérer les trois principales raisons de ces difficultés, les entreprises citent le manque de garanties (19,6 pour cent), le niveau du taux d'intérêt (32 pour cent) et l'incertitude excessive du marché (31,3 pour cent) comme les facteurs plus importants. La part des entreprises déclarant

Figure 6 : Principales difficultés d'accès au financement externe telles que déclarées par les entreprises interrogées



Source : BPS-3 et BPS-2. Remarque : La figure montre la part des entreprises interrogées qui ont choisi chacune des réponses énumérées comme l'une des trois principales raisons qui font qu'elles ne peuvent avoir accès à des sources de financement externes.

que l'incertitude excessive qui existe contribue fortement à limiter leur accès au financement a fortement augmenté par rapport à la BPS-2 (de 13,7 points de pourcentage), ce qui indiquerait que l'incertitude de l'environnement économique pourrait jouer un rôle de plus en plus préjudiciable aux entreprises à Madagascar.

Les conditions financières difficiles auxquelles les entreprises sont confrontées se traduisent par un risque élevé de faillite. Près de 30 pour cent des entreprises interrogées lors du BPS-3 n'étaient pas en mesure de rembourser leurs dettes au cours des six mois suivants ou s'attendaient à ne pouvoir le faire. La faible disponibilité d'actifs liquides pour financer le fonctionnement des entreprises se voit également à la part des entreprises qui ont déclaré ne pas être en mesure de couvrir leurs coûts de fonctionnement de base en juillet 2021. Parmi les entreprises interrogées lors du BPS-3, 5,6 pour cent n'étaient pas en mesure de régler leurs factures d'eau et d'électricité, 12,4 pour cent n'étaient pas en mesure de s'acquitter de leurs impôts et 7,8 pour cent étaient incapables de couvrir d'autres types de coûts de fonctionnement.

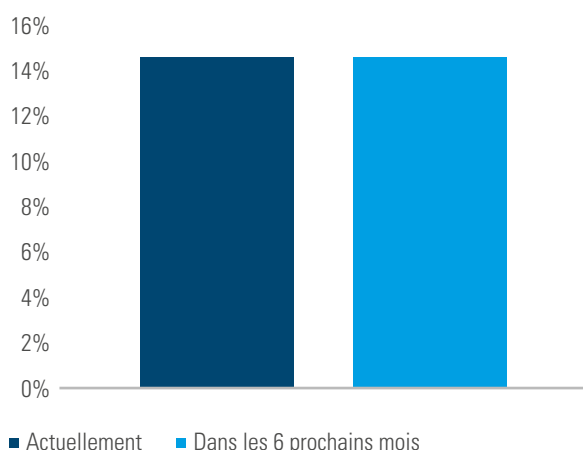
Attentes, et incertitude quant à l'avenir

Attentes

Les attentes en matière de croissance à l'avenir se sont nettement améliorées depuis les premiers stades de la pandémie, les jeunes entreprises contribuant en grande partie à cette tendance.⁷ Au moment de la réalisation du BPS-3, les entreprises interrogées s'attendaient en moyenne à ce que leurs ventes augmentent de 9,2 pour cent au cours des six mois suivants. Ce chiffre dépasse de 16,6 points de pourcentage la prévision annoncée en décembre 2020-février 2021 lors de la BPS-2.⁸ Bien qu'aucune tendance claire en fonction de la taille de l'entreprise ne soit observée dans les données, les jeunes entreprises sont les plus optimistes et entraînent le chiffre moyen vers le haut. Il s'agit également de la catégorie d'entreprises affichant la plus grande amélioration par rapport à ce qui a été constaté lors de la BPS-2, avec une amélioration de 24,5 points de pourcentage de la prévision moyenne de croissance de leurs ventes.

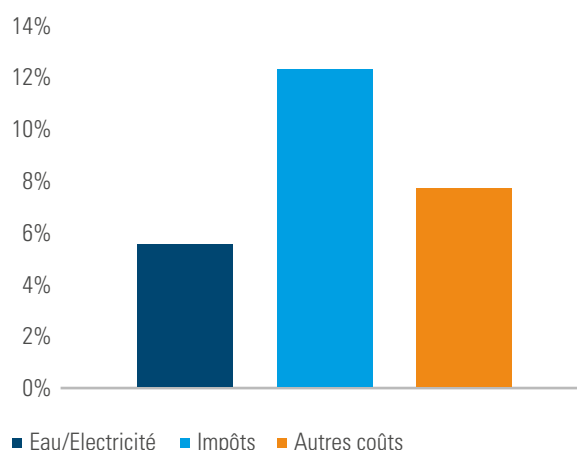
Figure 7 : Risque de faillite et incapacité à prendre en charge les coûts

% entreprises qui ne sont pas en mesure de respecter les calendriers de remboursement



Source : BPS-3.

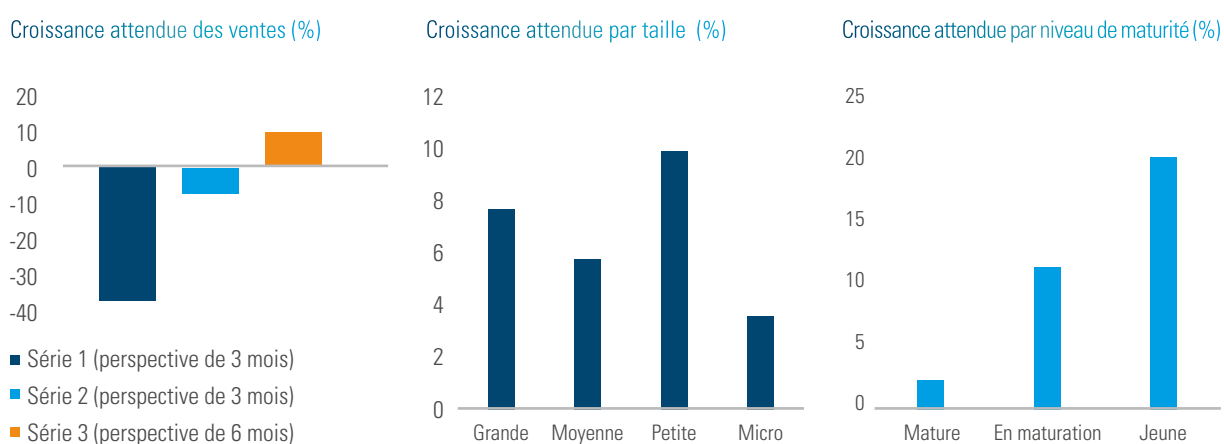
% entreprises qui ne sont pas en mesure de prendre charge les coûts (en juillet 2021)



⁷ La croissance attendue pour chaque entreprise interrogée est calculée comme la moyenne de la croissance prévue dans les trois scénarios présentés dans l'enquête BPS, pondérée par la probabilité de chaque scénario telle que déclarée par l'entreprise.

⁸ Il est à noter cependant que la BPS-3 évalue les attentes sur une perspective de six mois tandis que les BPS-2 et BPS-1 les évaluent sur une perspective de trois mois.

Figure 8 : Attentes en matière de croissance des ventes à l'avenir



Source : BPS-3, BPS-2 et BPS-1. Remarque : La croissance attendue pour chaque entreprise interrogée est calculée comme la moyenne de la prévision de croissance dans les trois scénarios présentés dans l'enquête BPS, pondérée par la probabilité de chaque scénario telle que déclarée par l'entreprise. Micro-entreprises (moins de 6 salariés), petites entreprises (entre 6 et 19 salariés), moyennes entreprises (entre 20 et 99 salariés), grandes entreprises (100 salariés ou plus). Jeunes entreprises (moins de 5 ans), entreprises en cours de maturation (5 à 9 ans), entreprises matures (10 ans et plus).

Incertain

Alors que les entreprises sont plus optimistes quant à la croissance à l'avenir, elles expriment de plus en plus d'incertitudes quant à l'avenir.⁹

L'incertitude moyenne en ce qui concerne la croissance future attendue - mesurée en tant que l'écart-type sur les différents scénarios de croissance pondérés par leur probabilité subjective - a augmenté de 12,9 pour cent depuis la BPS-2, les jeunes entreprises étant principalement à l'origine de cette hausse. Cette augmentation de l'incertitude ne doit pas nécessairement être interprétée comme une évolution négative. Il se peut que l'incertitude ait été plus faible lors de la BPS-2 simplement parce que les attentes des entreprises étaient exprimées en référence à un scénario de croissance plus négatif. Néanmoins, une incertitude excessive liée à un scénario positif pourrait tout

de même décourager les investissements des entreprises et ralentir la reprise.¹⁰ La littérature a documenté l'impact négatif de l'incertitude sur les investissements et son effet néfaste sur la croissance globale. La littérature a également montré que l'incertitude de la politique économique, induite par des décisions gouvernementales imprévisibles, peut être un facteur important de l'imprévisibilité de l'environnement économique.¹¹ Réduire l'incertitude excessive dans l'environnement économique et minimiser l'incertitude induite par les politiques doit donc rester un objectif clé pour le gouvernement. L'instabilité mondiale récente induite par la guerre en Ukraine et la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires qui en découle, accentuent l'incertitude à laquelle les entreprises sont confrontées dans le pays et souligne encore davantage l'importance des actions gouvernementales qui vont dans ce sens.¹²

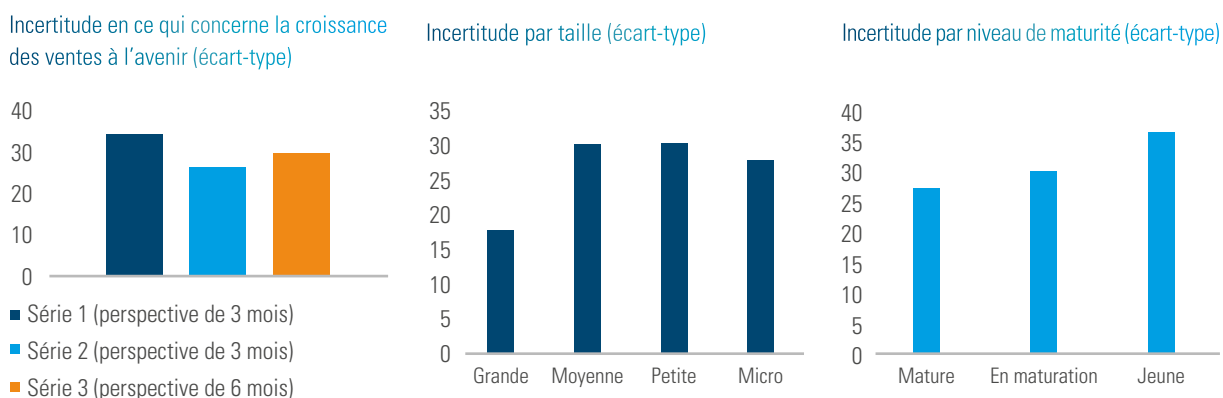
⁹ L'incertitude est mesurée comme l'écart-type de la croissance prévue dans les trois scénarios présentés dans l'enquête BPS, chaque scénario étant pondéré par sa probabilité telle que déclarée par l'entreprise.

¹⁰ Voir Bloom, N., Floetotto, M., Jaimovich, N., Saporta-Eksten, I., Terry, S. J. "Really Uncertain Business Cycle", *Econometrica*, Vol. 86, No. 3, May 2018, 1031-1065.

¹¹ Voir Baker, S. R., Bloom, N., Davis, S. "Measuring Economic Policy Uncertainty" *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 131, November 2016, Issue 4, pp. 1593-1636.

¹² Voir Banque mondiale, "Perspectives économiques de Madagascar : Surmonter la Tempête, Accélérer les Réformes", Avril 2022.

Figure 9 : Perception de l'incertitude en ce qui concerne la croissance des ventes à l'avenir



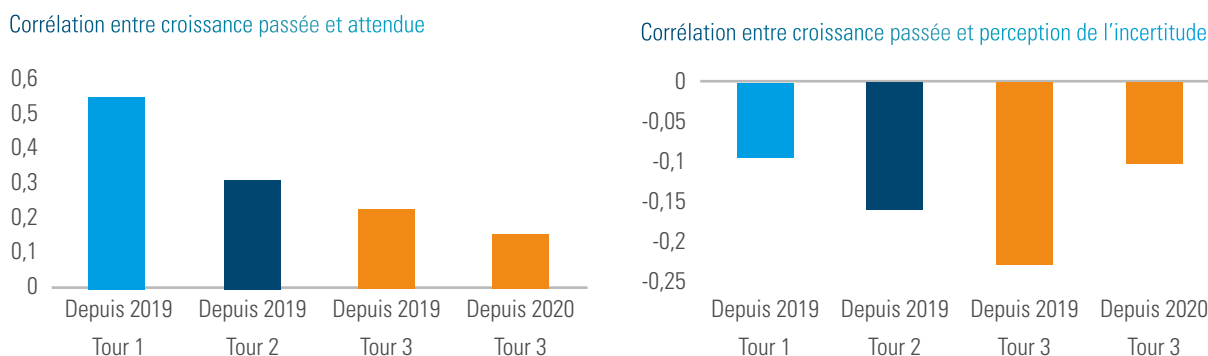
Source : BPS-3, BPS-2 et BPS-1. Remarque : L'incertitude est mesurée comme l'écart-type de la croissance prévue dans les trois scénarios présentés dans l'enquête BPS, chaque scénario étant pondéré par sa probabilité telle que déclarée par l'entreprise. Micro-entreprises (moins de 6 salariés), petites entreprises (entre 6 et 19 salariés), moyennes entreprises (entre 20 et 99 salariés), grandes entreprises (100 salariés ou plus). Jeunes entreprises (moins de 5 ans), entreprises en cours de maturation (5 à 9 ans), entreprises matures (10 ans et plus).

Croissance passée et attentes pour l'avenir

Les entreprises qui ont subi des chocs négatifs plus forts depuis le début de la pandémie ont moins d'attentes en matière de croissance et expriment une incertitude subjective plus forte. Les données des trois séries de BPS montrent que la corrélation entre la croissance attendue passée - par rapport à 2019 - et future est positive, ce qui indiquerait que les entreprises les plus affectées par la crise sont restées moins optimistes quant à l'avenir sur l'ensemble de la période. Bien que cette corrélation soit restée positive sur les trois séries d'enquête, elle a progressivement diminué par rapport au niveau constaté lors de la BPS-

1, ce qui pourrait vouloir dire que les attentes se sont améliorées plus rapidement parmi les entreprises les plus affectées par la pandémie.¹³ Alors que les données montrent que la croissance attendue et la croissance passée sont positivement corrélées, l'inverse est vrai pour l'incertitude. Les entreprises qui ont subi des chocs négatifs plus forts dans le passé ont exprimé une plus grande incertitude subjective quant à l'avenir. La corrélation entre la croissance passée - par rapport à la période d'avant la pandémie - et l'incertitude quant à l'avenir s'est renforcée au fil du temps, ce qui indique que l'incertitude croissante quant à la reprise est concentrée parmi les entreprises les plus exposées à la pandémie.

Figure 10: Corrélation entre la croissance passée, la croissance future attendue et l'incertitude quant à l'avenir



Source : BPS-3, BPS-2 et BPS-1. Remarque : La croissance attendue pour chaque entreprise interrogée est calculée comme la moyenne de la prévision de croissance dans les trois scénarios présentés dans l'enquête BPS, pondérée par la probabilité de chaque scénario telle que déclarée par l'entreprise. L'incertitude est mesurée comme l'écart-type de la croissance prévue dans les trois scénarios présentés dans l'enquête BPS, chaque scénario étant pondéré par sa probabilité telle que déclarée par l'entreprise.

¹³ Cette comparaison doit être interprétée avec prudence étant donné que la mesure de la croissance passée dans la BPS-2 et la BPS-3 couvre soit un laps de temps différents (1 vs 2 ans) soit des périodes très différentes de la crise de la COVID-19 (octobre 2019-octobre 2020 vs juillet 2020-juillet 2021).

Ajustements des entreprises

Emploi

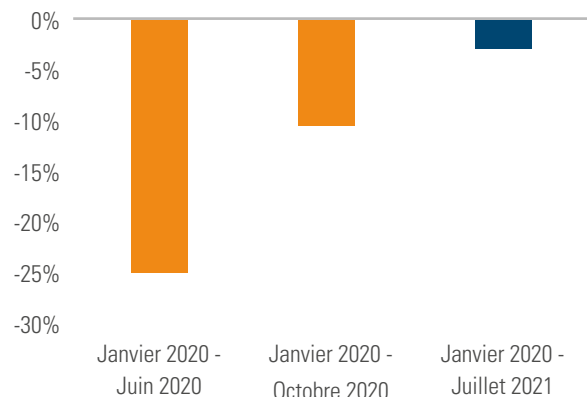
L'emploi dans les entreprises interrogées s'est redressé depuis les premiers mois de la pandémie mais reste inférieur à son niveau d'avant la crise.

Après avoir connu une forte baisse au début de la pandémie, en juillet 2021, l'emploi total dans les entreprises interrogées n'était inférieur que de 3,1 pour cent par rapport à son niveau de janvier 2020. L'emploi s'est progressivement redressé, mais le rythme de la reprise s'est ralenti en 2021. Par rapport à son niveau de janvier 2020, l'emploi total était inférieur de 25 pour cent en juin 2020 et de 10,5 pour cent en octobre de la même année. Si l'on examine l'effet par rapport à la taille des entreprises, en juillet 2021, l'emploi dans les grandes entreprises s'est presque entièrement remis du choc de la pandémie, mais en ce qui concerne les micro, petites et moyenne entreprises (MPME), il reste bien en deçà de son niveau d'avant la pandémie. Les secteurs du bâtiment, du

tourisme, du transport et du commerce affichent la plus forte baisse de l'emploi total par rapport à janvier 2020, tandis que l'emploi reste à peu près à ses niveaux d'avant la pandémie dans l'agriculture, les TIC et les autres services.

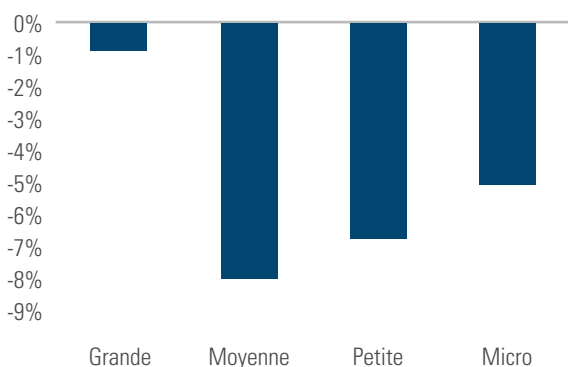
Figure 11 : Variations de l'emploi total depuis le début de la pandémie

Variation en % de l'emploi total



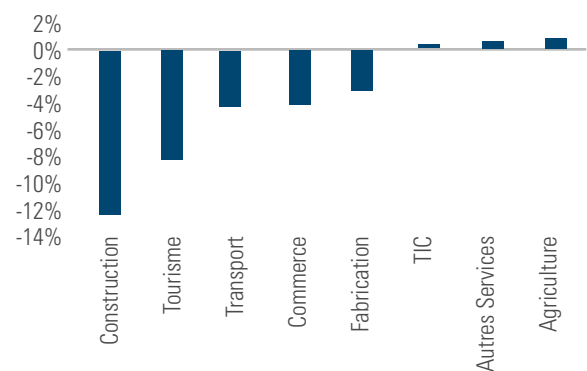
Source : BPS-3 et BPS-2. Remarque : La variation en pourcentage de l'emploi total est calculée comme la variation totale de l'emploi parmi les entreprises interrogées divisée par leur emploi total en janvier 2020. Les données de la BPS-2 (en rouge) n'incluent pas les micro-entreprises étant donné que les données sur l'emploi n'ont pas été collectées pour ces entreprises.

Variation en % de l'emploi total par taille



■ Janvier 2020 - Juillet 2021

Variation en % de l'emploi total par secteur



■ Janvier 2020 - Juillet 2021

Source : BPS-3 et BPS-2. Remarque : la variation en pourcentage de l'emploi total est calculée comme la variation totale de l'emploi parmi les entreprises interrogées divisée par leur emploi total en janvier 2020. Micro-entreprises (moins de 6 salariés), petites entreprises (entre 6 et 19 salariés), moyennes entreprises (entre 20 et 99 salariés), grandes entreprises (100 salariés ou plus).

Technologie et changements dans le fonctionnement

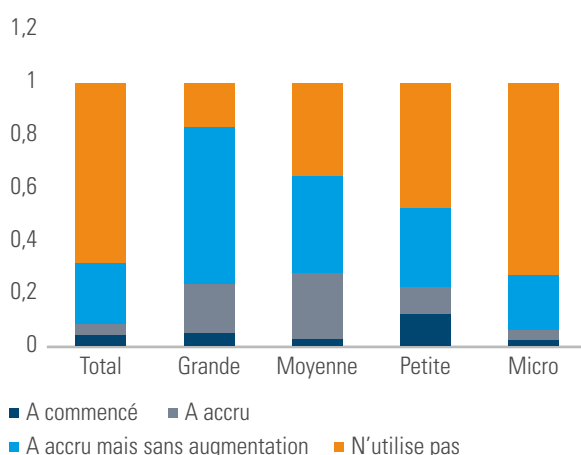
Environ 9 pour cent des entreprises interrogées lors du BPS-3 ont adopté ou augmenté l'utilisation des technologies numériques depuis le début de la pandémie.

Alors que la plupart des entreprises à Madagascar n'utilisent pas d'outils numériques en appui à leurs activités, 4 pour cent des entreprises ont commencé à utiliser ces technologies à cause de la pandémie, tandis que 5,1 pour cent ont augmenté leur utilisation. Ces chiffres augmentent à 10,1 pour cent et 12,6 pour cent si on exclut les micro-entreprises, ce qui montre que les micro-entreprises n'ont ni les incitations ni les ressources nécessaires pour adopter les technologies numériques pour soutenir leurs activités, ce qui peut être un facteur expliquant leur faible résilience au choc de la pandémie. La part des entreprises malgaches augmentant leur utilisation des technologies numériques en réponse à la crise du Covid-19 reste néanmoins inférieure à la moyenne mondiale, en particulier parmi les micro-entreprises. Les données mondiales sur la troisième série de BPS réalisées dans 52 pays montrent qu'environ

29,9 % des entreprises - 30,1 % si l'on exclut les microentreprises - ont adopté de nouvelles technologies numériques pour mieux faire face à la pandémie. Le niveau relativement faible d'adoption des technologies numériques parmi les entreprises de Madagascar pourrait avoir contribué à amplifier l'effet négatif de la crise Covid-19 sur leurs opérations. Les données du BPS mondial suggèrent que l'adoption et l'utilisation des technologies numériques étaient en fait un facteur clé déterminant la résilience des entreprises face à la pandémie.¹⁴

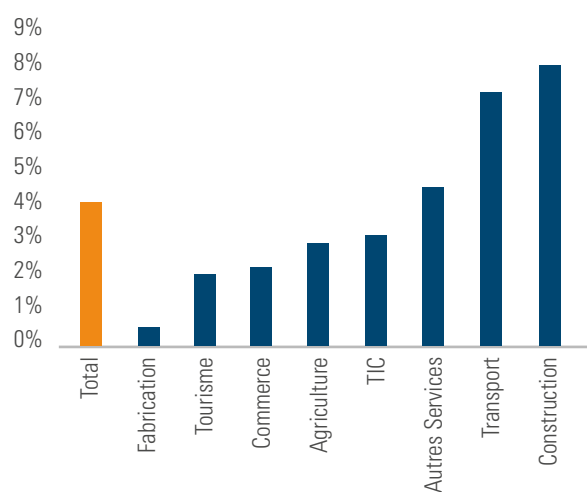
Environ 4 pour cent des entreprises ont ajusté leur offre de produits ou de services en raison de la pandémie, un chiffre qui correspond à ce qui a été observé lors de la BPS-2 mais bien en-dessous de la moyenne de 36 pour cent parmi les autres pays compris dans le BPS-3. Cela indique que les entreprises se sont ajustées principalement aux premiers stades de la pandémie et que les ajustements se sont produits à une moindre fréquence depuis. Les ajustements sont plus fréquents parmi les entreprises des secteurs du bâtiment (8 pour cent), du transport (7,2 pour cent) et des autres services (4,5 pour cent), alors qu'ils sont presque absents parmi les entreprises

Figure 12: Adoption des technologies numériques et COVID-19



Source : BPS-3. Micro-entreprises (moins de 6 salariés), petites entreprises (entre 6 et 19 salariés), moyennes entreprises (entre 20 et 99 salariés), grandes entreprises (100 salariés ou plus).

Figure 13 : Adoption de nouveaux produits et COVID-19



Source: BPS-3.

¹⁴ Voir Cirera, X., Comin, D., Cruz, M. "Bridging the Technological Divide: Technology Adoption by Firms in Developing Countries", Banque mondiale, 2022.

manufacturières (0,5 pour cent). Parmi les entreprises qui ont ajusté leur menu de produits et de services, la majorité considère ces changements comme permanents (79,6 pour cent).

Politiques

Seul environ un dixième des entreprises ont reçu une forme d'aide publique pendant la crise de la COVID-19 et la majorité d'entre elles estiment que cette aide est inefficace.

Parmi les entreprises interrogées lors du BPS-3, 10,8 pour cent ont déclaré avoir reçu une forme d'aide publique visant à les accompagner pendant la pandémie. Dans les 52 autres pays où la troisième vague du BPS a été mise en œuvre, en moyenne 51 pour cent des entreprises ont reçu une forme d'aide.¹⁵ Sur ces 10,8 pour cent qui ont reçu une forme d'aide, 61 pour cent ont déclaré qu'ils la considéraient comme inefficace. La part des entreprises bénéficiant d'une aide est également répartie entre les macro-classes de taille d'entreprises,¹⁶ mais les grandes entreprises sont beaucoup plus susceptibles de considérer l'aide publique qu'elles ont reçu comme efficace en termes de réduction de l'impact de la COVID-19 sur leurs activités, ce qui soulève

des préoccupations quant à la qualité de l'aide apportée aux micro et petites entreprises.

Parmi les entreprises qui n'ont pas reçu d'aide, environ un tiers ont déclaré qu'elles n'étaient pas au courant de l'existence de programmes d'accompagnement. Alors que la plupart des entreprises n'ayant pas bénéficié d'aide publique n'étaient pas admissibles (33,4 pour cent) ou ont postulé mais n'ont pas été sélectionnées (17,3

Figure 15 : Principales raisons qui font que les entreprises n'ont pas reçu d'aide publique pour la COVID-19

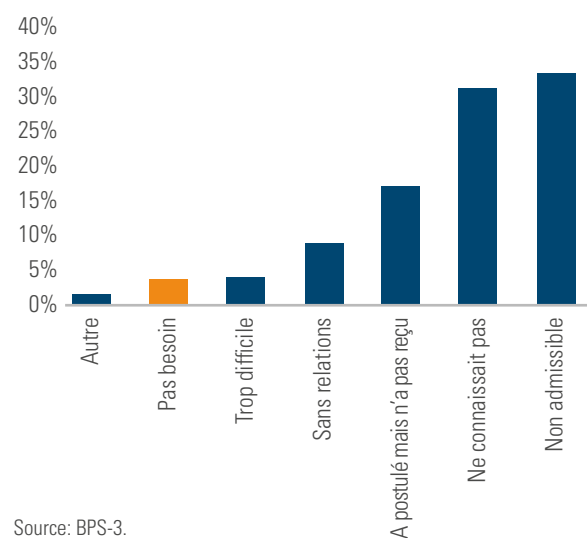
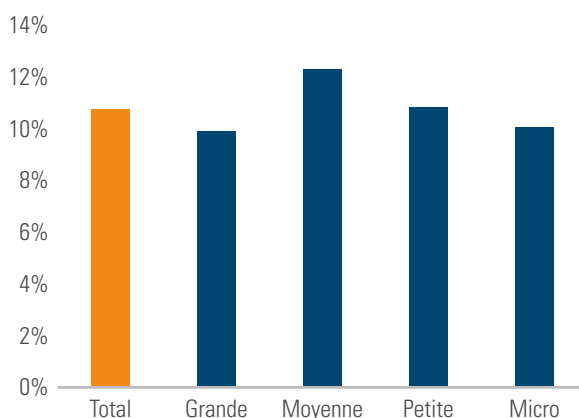
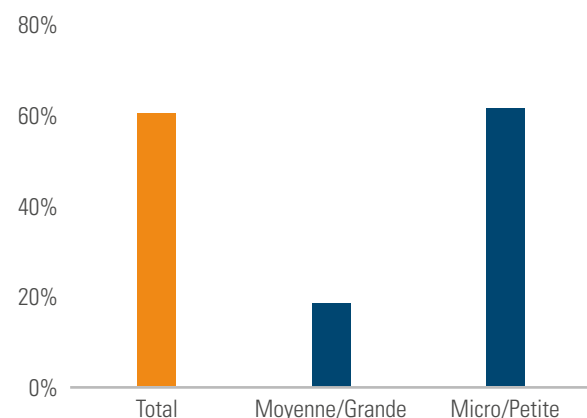


Figure 14 : Couverture et perception de l'efficacité des politiques d'accompagnement du gouvernement face à la COVID-19

% d'entreprises recevant une aide publique



% d'entreprises estimant que les politiques publiques sont inefficaces



Source : BPS-3. Remarque : Micro-entreprises (moins de 6 salariés), petites entreprises (entre 6 et 19 salariés), moyennes entreprises (entre 20 et 99 salariés), grandes entreprises (100 salariés ou plus).

¹⁵ La moyenne est calculée sur l'ensemble des pays.

¹⁶ Les quatre classes de taille sont agrégées en deux macro-classes en raison du petit nombre d'observations dans certaines des classes.

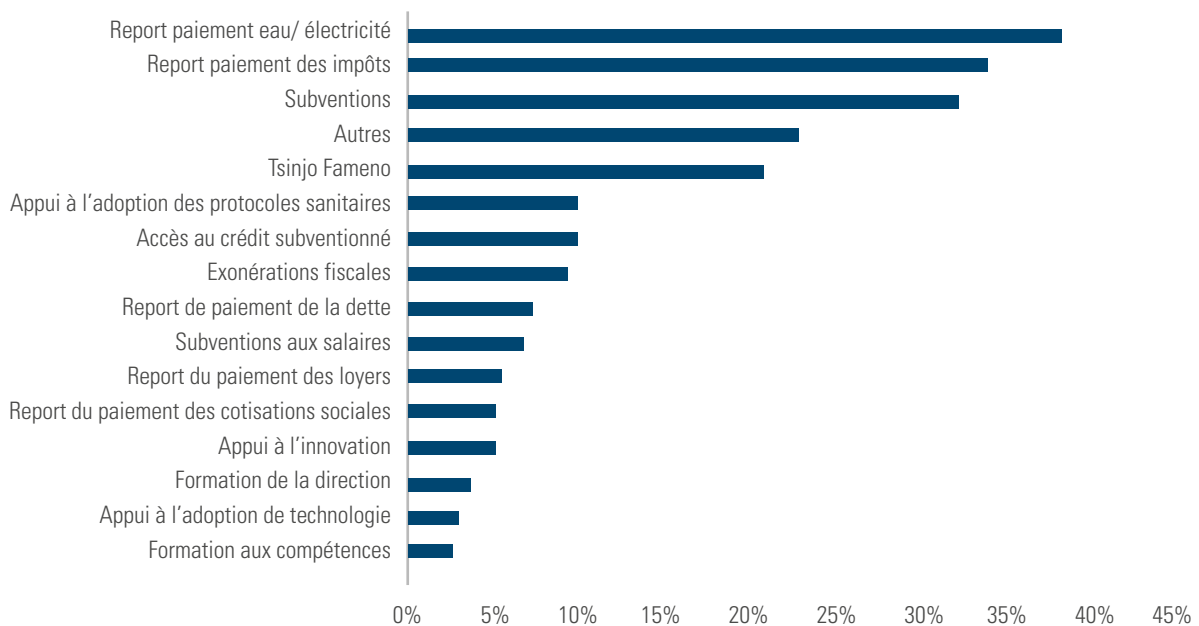
pour cent), 31 pour cent n'étaient au courant de l'existence d'aucun programme. Alors que les mesures publiques n'ont atteint qu'un petit nombre d'entreprises, seules 3,7 pour cent des entreprises n'ayant pas bénéficié d'aide ont déclaré qu'elles n'avaient pas besoin de telles mesures. Ces chiffres indiquent que la couverture des mesures d'accompagnement gouvernementales des entreprises en rapport à la COVID-19 devrait être élargie, et qu'il est également nécessaire d'assurer une communication plus efficace avec les entreprises.

Le report du paiement des impôts et des factures d'eau et d'électricité et les subventions directes étaient les formes les plus courantes d'aide publique accordée aux entreprises.

Sur les 10,8 pour cent d'entreprises recevant une forme d'appui, 38 pour cent ont bénéficié d'un report des paiements des factures d'eau et d'électricité, 34 pour cent ont bénéficié d'un report du paiement des impôts et 32 pour cent ont reçu une subvention. Une autre tranche de 21 pour cent a bénéficié d'un programme de prêts sans intérêt (appelé *Tsinjo fameno*) accordés à leurs employés formels. Parmi les autres politiques d'accompagnement courantes, citons l'appui public à la mise en œuvre des protocoles sanitaires (10 pour cent des entreprises accompagnées), l'accès aux crédits bonifiés (10 pour cent), les exonérations fiscales (9,5 pour cent), le report de remboursement de la dette (7,4 pour cent), et les subventions salariales (6,9 pour cent).

Figure 16 : Formes les plus courantes d'aide publique aux entreprises

Part des entreprises ayant reçu une forme d'aide donnée



Source: BPS-3.

ANNEXE



Différences entre les tours de la BPS

La première enquête BPS mise en place en juin-juillet 2020 était destinée à collecter rapidement les données dont le gouvernement avait besoin pour face à la nouvelle crise de la COVID-19. En tant que telle, l'enquête a été conçue de manière à pouvoir être mise en œuvre rapidement, était plus courte et couvrait moins d'entreprises par rapport aux tours ultérieurs de la BPS. Compte tenu du moindre nombre d'entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête, sa conception de la stratification était également différente et incluait un moindre nombre de strates sectorielles et régionales. Ces différences font que la comparaison entre le BPS-1 et les deux autres séries présente des limites dans la mesure où certaines des questions posées dans les BPS-2 et BPS-3 n'ont pas été posées – ou ont été formulées différemment – dans la BPS-1. La différence de conception de la stratification

limite également la comparabilité des statistiques désagrégées – par exemple calculées par secteur – entre les tours d'enquête.

Les données mondiales du BPS utilisées pour le benchmarking dans cette note proviennent d'un total de 52 pays où la troisième vague du BPS a été mise en œuvre. Si les questionnaires BPS des différents pays ont une structure similaire, ils sont souvent adaptés pour mieux répondre aux besoins du contexte spécifique dans lequel ils sont mis en œuvre. Cela signifie que certaines questions ne sont posées que dans certains pays. Les statistiques globales BPS utilisées dans cette note sont donc basées sur le sous-ensemble de pays BPS-3 pour lesquels des données comparables sont disponibles pour chaque question donnée.

